

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 mai 2013  
(convocation du 21 mai 2013)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Mai Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel,  
M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc,  
M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie  
Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-  
Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-  
Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,  
M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-  
Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,  
Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude,  
M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel,  
Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques,  
M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël,  
Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 10h35  
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice  
M. CAZABONNE Didier à M. DUCASSOU Dominique  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à compter de 10h35  
M. GUICHARD Max à M. GALAN Jean-Claude  
M. LABISTE Bernard à M. TURON Jean-Pierre  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h40  
M. ROSSIGNOL Clément à M. CHAUSSET Gérard  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h10 et à compter  
de 10h45  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
Mme BONNEFOY Christine à M. DUART Patrick à compter de 11h00  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h10  
M. CAZENAVE Charles à M. LOTHAIRES Pierre  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita à compter de 10h45  
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte à compter de 11h00  
M. DELAUX Stéphan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine  
M. DUPOUY Alain à Mme TOUTON Elisabeth  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean  
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h15  
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck  
M. MILLET Thierry à M. JOUBERT Jacques  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à Mme. MELLIER Claude  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 11h00  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**EESSAT - Syndicat de la Librairie française - Subvention de la CUB -  
Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Syndicat de la librairie française organise à Bordeaux (Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine – TnBA) les 2 et 3 juin 2013 les **deuxièmes Rencontres nationales de la librairie** autour du thème « **Librairie : quelle économie pour quel métier ?** ».

Plus de 700 participants sont attendus lors de cette manifestation. **L'association des librairies atlantiques** dont le siège est à Bordeaux et qui réunit plusieurs dizaines de libraires aquitains autour de projets collectifs est associée à l'organisation de cet événement.

Les premières Rencontres nationales de la librairie, organisées à Lyon en mai 2011, ont réuni 550 professionnels dont plus de 400 libraires.

Le Syndicat de la librairie française a choisi d'organiser ces deuxièmes Rencontres nationales de la librairie à Bordeaux car la métropole bordelaise et la Région Aquitaine elle-même figurent parmi les territoires français les plus représentatifs du réseau des libraires. Ce réseau y est particulièrement riche et divers et l'on compte ces dernières années plusieurs reprises ou créations.

Par ailleurs, les différents niveaux de collectivités et l'Etat en Région ont, de longue date, fait de la librairie en Aquitaine une priorité. Les politiques locales conçues et mises en œuvre sur notre territoire servent aujourd'hui de référence à de nombreuses autres collectivités.

Le Syndicat de la librairie française a sollicité l'ensemble des collectivités territoriales pour l'organisation de cet événement. L'Etat sera également partenaire à travers le Centre national du livre et la Direction générale des médias et des industries culturelles – Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication.

**Les Rencontres nationales de la librairie et les priorités d'actions de la CUB**

Avec plus de 700 participants attendus et de nombreuses retombées dans la presse locale et nationale, cet événement participe à l'attractivité et au rayonnement de la métropole bordelaise et devrait engendrer des retombées financières sur plusieurs acteurs économiques de la métropole

(hébergement, restauration, transport, entreprises de location de matériel, techniciens, entreprises de sécurité, traducteurs, hôtesse, négociants de vin...).

Les sujets abordés lors des Rencontres nationales de la librairie recoupent plusieurs priorités de la politique d'intervention de la CUB. La librairie est en effet une filière particulière qui joue un rôle important pour la diversité de la création éditoriale car de nombreux ouvrages dépendent d'un tel réseau pour être publiés et diffusés, notamment dans des secteurs tels que la littérature, les sciences humaines, l'édition d'art, la jeunesse, le théâtre, ou la poésie.

Les librairies remplissent également une fonction sociale, économique et participent à l'animation des territoires et contribuent à la diversité du commerce de proximité dans nos centres villes.

L'emploi est également un enjeu fort en librairies. Si celles-ci apportent davantage de conseils, de diversité et d'animations que les autres circuits de vente de livres, c'est parce qu'elles s'appuient sur les femmes et les hommes qui les animent. Avec près de 15 000 salariés dans notre pays, la librairie génère, à chiffres d'affaires comparables, deux fois plus d'emplois que les grandes surfaces culturelles, trois fois plus que la grande distribution et quatorze fois plus que le commerce électronique. Le soutien au réseau des librairies participe donc au soutien à l'emploi local.

L'existence d'un réseau de librairies de proximité est, enfin, un atout pour le lecteur qui dispose, au même prix qu'ailleurs, d'une offre locale, de recommandations et qui peut rencontrer ses auteurs ou commander n'importe lequel des 700 000 titres disponibles. En privilégiant la librairie de proximité, le « lecteur citoyen » participe à la défense de la diversité culturelle et de l'économie locale.

Enfin, au-delà de ces enjeux, l'accueil pendant deux jours de ces rencontres qui réuniront plus de 700 professionnels de toute la France participe de l'attractivité et du rayonnement de notre territoire.

### **Les enjeux et les thématiques des deuxièmes Rencontres du livre**

Face aux mutations sociologiques, urbaines, économiques et commerciales qui affectent la diffusion du livre, et à la nouvelle donne liée à l'essor d'Internet et du livre numérique, la librairie se retrouve en première ligne. La diversité, la capacité à construire un assortiment grâce à la connaissance conjugée de l'offre et de ses clients, l'existence d'un lieu qui ne soit pas seulement une surface de vente, la relation humaine, la participation à la vie de son quartier ou de sa ville, sont autant de services auxquels des millions de lecteurs demeurent attachés.

Ces services font des librairies « des commerces pas comme les autres » qui jouent pour la création éditoriale comme pour la lecture un rôle irremplaçable. Ces services correspondent à un investissement important, sur le plan humain et financier.

Les libraires sont donc confrontés à deux enjeux majeurs qui seront au cœur des rencontres de Bordeaux :

- **Face à une urgence économique, trouver de nouveaux moyens pour financer un modèle pertinent sur le plan commercial mais particulièrement fragile financièrement ;**
- **Adapter le métier de libraire aux évolutions des clients-lecteurs, de la production, des villes, du numérique...**

Ces grandes thématiques seront abordées à travers des tables-rondes et ateliers dont la synthèse est prévue en séance plénière le lundi 3 juin dans l'après-midi.

Mme Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication est attendue à Bordeaux lors de cette manifestation. Elle devrait y annoncer les mesures phare du plan élaboré par son ministère en faveur des librairies indépendantes, dans la continuité des débats et discussions avec les professionnels organisés durant le dernier salon du livre de Paris.

Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à 286 000 Euros. Il se décompose comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€TTC
<b>Achats</b>	<b>3 500</b>	<b>Ventes de produits finis,</b>	<b>5 000</b>
<b>Services extérieurs</b>	<b>86 957</b>	prestations de services	
Sous traitance générale		Marchandises	
Locations mobilières et immobilières		Prestations de services	
Entretien et réparation		Produits des activités annexes	
Assurances		<b>Subventions</b>	<b>222 500</b>
Etudes et Recherches	28 400	État : Ministère de la Culture –	10 000
Divers	58 557	SLL DGMIC	
		Centre National du Livre	70 000
		Région	30 000
		Département	20 000
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>161 813</b>	Cub	20 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	10 220	Mairie de Bordeaux	20 000
Publicité, publications	32 603		
Déplacements, missions et réceptions	115 990	SOFIA	50 000
Frais postaux et de télécommunication	3 000	Librairies atlantiques	2 500
		<b>Autres produits de gestion</b>	<b>58 500</b>
		<b>courante (cotisations)</b>	
<b>Charges de personnel</b>	<b>33 730</b>		
Rémunérations du personnel	22 646		
Charges sociales	11 084		
<b>TOTAL</b>	<b>286 000€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>286 000€</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le règlement d'intervention relatif aux manifestations à vocation économique adopté par

le Conseil de Communauté le 25 mai 2012,  
ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt de cette manifestation qui met en valeur un des métiers de commerce de proximité essentiel à l'animation des centres-villes, ainsi que la notoriété de l'événement et ses retombées envisagées,

**DECIDE**

**Article 1** : l'attribution d'une subvention de 20 000 € au Syndicat de la Librairie française pour la réalisation des deuxièmes rencontres nationales de la Librairie qui se dérouleront les 2 et 3 juin au TNBA.

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée fixant les conditions de règlement de la subvention précitée.

**Article 3** : la dépense correspondante sera réglée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB BD00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 mai 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
10 JUIN 2013

PUBLIÉ LE : 10 JUIN 2013

M. NICOLAS FLORIAN